Certifié exécutoire par [illegible] Sous-Préfecture
tenu de la [illegible] la publication
le 1-12-2000
le 1-12-2000
Le Maire.

YERRES

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2000
DELIBERATION N° 2000/11/854

OBJET : SALLES COMMUNALES - LOCATIONS :
Révision des tarifs

Le Conseil Municipal,

VU l'avis des commissions Culture Vie Associative et Finances,

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré,

A la majorité des voix (4 contre: M.DESPREZ + pouvoir, Mme MERY, M. BOURDIN)

DECIDE la revalorisation, telle indiquée en annexe, des tarifs de location des salles communales,

PRECISE qu'une caution sera demandée à l'occasion de la location de ces salles à savoir :
5000 F - 762,24 Euro, pour la salle polyvalente du CEC et pour la salle de la Grange au Bois,
2600 F - 396,36 Euro, pour la salle du Centre de Loisirs de Grosbois
2000 F - 304,89 Euro, pour la Maison des Associations

PRECISE qu'un justificatif d'assurance sera demandé pour toute location,

DIT que ces tarifs seront applicables à compter du 1er janvier 2001

DIT que les recettes seront inscrites au budget primitif de la Commune exercice 2000, fonction 0, sous fonction 020, nature 752,

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

REÇU LE
1 DEC. 2000
SOUS-PRÉFECTURE
DE L'ARRONDISSEMENT D'EVRY

Pour copie conforme,
Le Député-Maire,

MAIRIE D'YERRES (ESSONNE)

Nicolas DUPONT-AIGNAN

HÔTEL DE VILLE
60 RUE CHARLES DE GAULLE - 91335 YERRES CÉDEX - TÉL. : 01 69 49 76 00 - FAX : 01 69 48 63 98
TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE À MONSIEUR LE DÉPUTÉ-MAIRE

GRANGE AU BOIS ET CENTRE DE LOISIRS GROSBOIS

- Associations Yerroises (gratuit)
- Autres personnes morales et physiques Yerroises (les trois premières heures **890F** /135,68 Euro
  Heures supplémentaires **108F**/16,46 Euro
- Toutes personnes morales et physiques non Yerroises **2700F**/411,61Euro
  Heures supplémentaires **108F**/16,46 Euro

SALLE POLYVALENTE (gymnase du C.E.C

- Associations Yerroises sans régie (gratuit)
- Associations Yerroises avec régie entrée libre (gratuit)
- Associations Yerroises entrée payante **5840F**/890,30 Euro
- Autres personnes physiques et morales Yerroises et non Yerroises (sans régie) **11900F**/1814,15 Euro
- Autres personnes physiques et morales Yerroises et non Yerroises (avec régie) **17900F**/2728,84 Euro

MAISON DES ASSOCIATIONS

- **Associations Yerroises**

-Salle de l'entrée (gratuit)
-Salle avec bar (gratuit)
-Bureau (gratuit)
-Salle de l'entrée et salle avec bar (gratuit)

- **Autres personnes morales et physiques Yerroises**

-Salle de l'entrée **430F**/65,55 Euro
heure supplémentaire **86F**/13,11 Euro
-Salle avec bar **640F**/97,57 Euro
heure supplémentaire **86F**/13,11 Euro
-Salle de l'entrée et salle avec bar **860F**/131,11 Euro
heure supplémentaire 86F/13,11 Eur

- **Toutes personnes morales et physiques non Yerroises :**

Salle de l'entrée **2160F**/329,29 Euro
heure supplémentaire **98F**/14,94 Euro
-Salle avec bar **2420F**/368,93 Euro
heure supplémentaire **98F**/14,94 Euro
-Salle de l'entrée et salle avec bar **3780F**/576,26 Euro
heure supplémentaire **98F**/14,18 Euro

Il est rappelé que pour les associations, la mise à disposition de la salle polyvalente du gymnase du C.E.C. n'a lieu qu'une fois par an